

Réf: Dossier 423038

Avis de constitution

SOCIETE « MORO KRA TRANSPORT » en abrégé « MK TRANSPORT »

Siège Abidjan Abobo N'dotre, Lot 718 bis, Ilot 82 bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORO KRA TRANSPORT » en abrégé « MK TRANSPORT »

Objet : Le transport publics de personnes , de marchandises , commerce , location des véhicules .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo N'dotre, Lot 718 bis, Ilot 82 bis

Dirigeant(s) M MORO KRA AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08179 du 13/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49372/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

